



communiqué

N°:
No.: 44

Le 17 février 1986

LA SEE ET L'INDONESIE CONVIENNENT DE REPORTER
LES DATES D'EXPIRATION DU PRET ACCORDE DANS
LE CADRE DU PROJET DE BUKIT ASAN

Djakarta, Indonésie -- Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, a annoncé à Djakarta que la Société pour l'Expansion des exportations (SEE) et la République d'Indonésie ont convenu de reporter les dates d'expiration d'un accord de prêt à versements multiples d'une valeur de 122,7 millions de dollars EU signé en 1981. Ce prêt subventionne la fourniture de biens et de services canadiens destinés au projet de transport ferroviaire de charbon de Bukit Asan. La durée du prêt de 45 millions de dollars CAN offert par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a également été reportée.

Le délai d'approbation des contrats qui avait été fixé au 15 octobre 1985 a été reporté au 30 juin 1987.

Un prêt à versements multiples est un accord financier par lequel l'acheteur (qui est habituellement l'emprunteur) demande, aux fins de la planification, que les conditions de financement soient établies au tout début du projet et restent fixes pendant toute sa durée. Normalement, le projet prévoit plusieurs exportations et donc plusieurs accords de versements correspondants.

Une fois terminé, ce projet permettra de transporter jusqu'à 5,5 millions de tonnes de charbon par an depuis le sud de Sumatra jusqu'à la centrale thermique de 1 600 MW de Suralaya, située à l'ouest de Java.

.../2